SANTÉ QUÉBEC

Inspecteur national des services du domaine de la santé et des services sociaux de Santé Québec Visite régulière de la qualité du milieu de vie en CHSLD / MDA MA Rapport



Informations sur l'installation

Nom de l'installation visitée	MAISON DES AINÉS ET ALTERNATIVE DE RIMOUSKI		
Statut	Public	Nbre de lits perm. au permis	72
Établissement\CIUSS\CISSS	CISSS Bas-Saint-Laurent	Adresse	490, avenue Léonidas, sud
Région (point cardinal, si requis)	Bas-Saint-Laurent	Ville	Rimouski

Informations sur la visite

Date de la visite	29 avril 2025
Nbre de résidents le jour de la visite	72

Les visites d'évaluation de la qualité des milieux de vie en centre d'hébergement et de soins de longue durée, réalisées par l'équipe d'évaluation de l'inspecteur national, visent à s'assurer que les soins et les services dispensés aux personnes hébergées favorisent leur bien-être physique, mental ainsi qu'émotionnel et qu'ils répondent aux besoins et aux attentes des résidents et de leurs proches.

Le mandat confié à l'équipe d'évaluation est d'évaluer la qualité du milieu de vie, selon les orientations ministérielles; notamment de reconnaître l'engagement de l'établissement à créer un milieu de vie où le résident se sent respecté, de constater les actions mises de l'avant par l'établissement en matière d'approches cliniques et organisationnelles adaptées et personnalisées pour le résident hébergé et de formuler des recommandations, le cas échéant, dans une perspective d'amélioration continue des soins et des services donnés à la clientèle concernée.

L'inspecteur national encourage donc les établissements non seulement à poursuivre leurs efforts pour une offre de soins et de services de qualité, mais aussi à veiller à l'harmonisation des pratiques administratives, organisationnelles et professionnelles et à en effectuer le suivi, et ce, afin d'assurer la qualité du milieu de vie des résidents et de leurs proches.

Accueil du résident et des personnes proches aidantes

(ñ) (ñh)

S'assurer de la mise en place d'actions structurées pour favoriser l'intégration des résidents et l'implication des personnes proches aidantes.

Élément(s) conforme(s)	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
 Des actions structurées sont 		
mises en place pour favoriser		
l'intégration des résidents et		
l'implication des personnes		
proches aidantes.		
procincs diddites.		

Droits des résidents et personnes proches aidantes



Assure la promotion des droits des résidents autant par l'installation que par le comité de résidents (ou le comité des usagers)

Réaliser, dans une optique d'amélioration continue des pratiques, une démarche structurée d'évaluation du degré de satisfaction des résidents et de leurs proches.

Élément(s) conforme(s)	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
L'installation informe le résident et ses proches de l'existence du commissaire aux plaintes et à la qualité des services. Le comité de résidents a réalisé une activité de promotion pour faire connaître son rôle, ses fonctions et les droits des résidents, au cours de la dernière année.	L'installation n'informe pas le résident et ses proches de l'existence du comité de résidents.	1. S'assurer de promouvoir les droits des résidents.
Élément(s) conforme(s)	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
Les résidents sont consultés afin de donner leur point de vue sur la qualité de leur milieu de vie. Un mécanisme structuré est mis en place annuellement pour évaluer le degré de satisfaction des résidents et de leurs proches.		

Prestataires de services



Développer des stratégies pour favoriser une culture de bientraitance auprès des personnes hébergées et de leurs proches:

proches;
Sensibiliser le personnel, le résident et ses proches ainsi que les différents acteurs du milieu, notamment en lien avec les troubles neurocognitifs majeurs, les soins palliatifs et de fin de vie ainsi que pour contrer la maltraitance.

Élément(s) conforme(s)	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
Des activités d'information ou de sensibilisation sont offertes au personnel en lien avec les troubles neurocognitifs majeurs, le concept MDA MA, les soins palliatifs et de fin de vie ainsi qu'aux résidents, leurs proches et aux différents acteurs du milieu afin de favoriser la bientraitance et contrer la maltraitance. Le personnel connait l'obligation de signaler lors d'une situation de maltraitance.		
Élément(s) conforme(s)	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
Le personnel répond promptement aux besoins et demandes du résident. Le personnel présente une approche chaleureuse et courtoise lorsqu'il intervient auprès du résident. Le personnel respecte l'intimité du résident.		

Pratiques cliniques



S'assurer que les résidents reçoivent des soins d'assistance et services adaptés à leurs besoins en favorisant l'autodétermination et dans le respect de leur dignité par l'utilisation de l'histoire de vie par les différents acteurs du milieu de vie, la présence du PAB accompagnateur ainsi que les rencontres interdisciplinaires.

Élément(s) conforme(s)	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
Le formulaire Histoire de vie est	Le formulaire Histoire de	11
mis à la disposition des différents	vie n'est pas complété pour	S'assurer de bien connaître le résident pour mieux l'accompagner et s'assurer que chaque résident ait un
acteurs du milieu de vie.	l'ensemble des résidents.	PAB accompagnateur dédié qui actualise ses fonctions.
acteurs du filliled de vie.	r ensemble des residents.	FAB accompagnateur deule qui actualise ses fonctions.
	La pratique du PAB	
	accompagnateur n'est pas	
	actualisée.	
	uctuusee.	
Élément(s) conforme(s)	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
	Une rencontre	3. S'assurer qu'une rencontre interdisciplinaire
	interdisciplinaire est	permettant de cibler les besoins prioritaires et les
	réalisée pour les résidents,	objectifs d'intervention pour le résident soit réalisée dans
	mais elle ne respecte pas le	le respect du délai prévu à la procédure.
	délai prévu à la procédure de l'établissement.	
	ue i etablissement.	
Élément(s) conforme(s)	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
Des actions sont mises en place		
pour accompagner les résidents et		
soutenir les proches lors de l'étape		
des soins palliatifs et de fin de vie.		
Élément(s) conforme(s)	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
 Les résidents reçoivent les soins 		
d'assistance et les services adaptés		
à leurs besoins spécifiques.		
L'utilisation des mesures de		
remplacement est privilégiée afin		
que les contentions physiques		
soient utilisées seulement en		
dernier recours.		
• La matérial neur l'application des		
 Le matériel pour l'application des pratiques de base en prévention et 		
contrôle des infections est		
accessible et disponible.		
accessione et disponible.		

Activité repas





Favoriser une ambiance agréable, conviviale, interactive dans le plaisir de manger. Le repas est une activité en soi et signifie beaucoup plus qu'uniquement répondre au besoin de se nourrir. Elle contribue au maintien des capacités de la personne, tant sur les plans physique que social.

44 43 4 43	44 4 4	
Élément(s) conforme(s)	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
L'ambiance, lors du repas,		
favorise le plaisir de manger.		
 La majorité des résidents est 		
placée à leur table en attendant		
leur repas, moins de vingt minutes		
avant le début de l'activité.		
Élément(s) conforme(s)	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
Le personnel nomme le menu		
servi aux résidents.		
Un menu alternatif est		
disponible et proposé au résident		
qui ne s'alimente pas ou qui le		
demande.		
Élément(s) conforme(s)	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
 Le rythme du résident est 		
respecté.		
 Le personnel encourage le 		
résident qui a besoin de		
stimulation pour s'alimenter.		
Le personnel est attentif aux		
besoins de l'ensemble des		
résidents.		

Milieu de vie







Bénéficier d'un milieu de vie accueillant, chaleureux, adapté et personnalisé permettant au résident et à ses proches de sentir comme à la maison;

Demeurer dans un milieu de vie animé, inclusif, évolutif permettant aussi des activités spontanées et qui tient compte des capacités fonctionnelles des résidents;

Favoriser un milieu de vie où les résidents, leurs proches, les bénévoles et la communauté sont en cohésion.

Élément(s) conforme(s)	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
 Le comité milieu de vie est actif 		
et constitué de différents acteurs		
impliqués auprès des résidents.		
Élément(s) conforme(s)	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
 Les lieux sont aménagés et 		
adaptés aux besoins des résidents		
et des proches.		
Les lieux sont propres et bien		
entretenus.		
Élément(s) conforme(s)	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
Le milieu de vie est animé et	ciement(s) non comorme(s)	Recommandation(s)
offre aux résidents la possibilité de		
réaliser des activités spontanées		
de nature sociales ou		
occupationnelles.		
·		
Le milieu de vie propose des		
activités variées, individuelles et		
de groupe, sont offertes sur une		
base quotidienne en respectant les		
capacités fonctionnelles du		
résident et animées par différents		
acteurs du milieu.		
Élément(s) conforme(s)	Élément(s) non conforme(s)	Recommandation(s)
Des bénévoles sont engagés		
envers les résidents.		
 Différents partenaires de la 		
communauté sont impliqués sur		
une base régulière dans le milieu		
de vie.		

Conclusion

À la lumière des éléments non conformes présentés dans ce rapport, nous vous demandons de prendre les moyens nécessaires afin que les améliorations attendues soient mises en œuvre. Pour ce faire, chacune des recommandations devra être traitée dans le cadre d'un plan d'amélioration présentant les actions préconisées ainsi que l'échéancier prévu pour atteindre les résultats escomptés. Vous avez 30 jours après la réception du présent rapport pour élaborer votre plan d'amélioration et le transmettre au ministère.

Le suivi des recommandations, au moyen de votre plan d'amélioration dont vous êtes responsable, devient la pierre angulaire du processus des visites d'évaluation. Il vous incombe donc d'en assurer la mise en œuvre avec toute l'attention requise, et ce, dans un souci d'amélioration continue de la qualité du milieu de vie pour les personnes hébergées dans votre installation.